Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 36

Artikel: Histoire du théâtre de Genève [à suivre]
Autor: Chaponnière, J.-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029913

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'occupant du Bouddhisme, conçut le plan d'un drame musical : « Les Chanteurs », dont l'esquisse de 1856 se trouve dans le volume posthume du recueil.

A Liszt dont il attendait la visite avec la princesse de Wittenstein, Wagner écrivait :

« Si vous parvenez à me mettre de bonne humeur, je vous communiquerai peut-être quelque chose de mes « Vainqueurs », quoique la chose ne soit guère facile ; malgré que j'en possède depuis longtemps l'idée, le sujet ne vient que de m'apparaître brusquement pour ce qui me concerne, à un haut degré de clarté et de précision, il est vrai, mais pas encore suffisamment quand il s'agit de le communiquer. D'abord il faut que vous digériez mon « Tristan », notamment son troisième acte avec le drapeau noir et blanc, c'est alors que les « Vainqueurs » apparaîtront dans leur pleine signification. »

A cette époque le poème de « Tristan » était déjà conçu, poème qui, plus que nul autre, fut nourri du sang même de son cœur, et qu'avant son achèvement, il communiqua le moins. A présent on connaît suffisamment l'intérêt personnel qu'avait Wagner pour sa tragédie la plus saisissante « pour la pièce tragique de Tristan et Iseult », et on sait que la noble dame que nous aimons à considérer comme l'original de l'Iseult de Wagner, n'est décédée que depuis peu. L'époque du séjour de Richard Wagner à Zurich, a été pour elle une source intarissable de souvenirs élevés ; en dépit des vils bavardages, elle a toujours soutenu que Wagner se décida à une retraite honorable, lorsqu'il craignit que sa passion de Tristan ne mène à une catastrophe. Elle repoussait toutes les suppositions malveillantes concernant la conduite de Wagner ; c'était pour elle un doux bonheur « que nous possédions « Tristan » de cette époque, que le reste demeure sous silence. »

Dans l'automne de 1856, Liszt arrivait à Zurich avec la princesse de Wittenstein ; ce fut pour Wagner une époque de relations enthousiastes et animées avec ses amis, auxquelles participèrent également les notabilités de Zurich. Le 22 octobre, jour de l'anniversaire de naissance de Liszt, Wagner exécuta chez la princesse, qui logeait à l'Hôtel Bauer au lac, le premier acte de la « Walkyrie. » Liszt était au piano, M. Heim chantait Sieglinde, Wagner, lui-même, Sigmund et Hunding. En novembre de la même année eut lieu à St-Gall le célèbre concert dirigé par l'éminent maître de chapelle, Szadrowsky, concert auquel Liszt dirigea ses « préludes » et « l'Orphée » et Wagner « l'Eroica-sinfonie » de Beethoven ; c'est après ce concert que Wagner écrivait dans le « Nouveau journal musical » de Brendel son célèbre mémoire sur la poésie symphonique de Liszt.

(Allgemeine Musikzeitung.)

(A suivre.)

HISTOIRE DU THÉATRE DE GENÈVE

PAR J.-F. CHAPONNIÈRE.

(1827)

Le jeudi 2 février 1826, j'étais au spectacle, où l'on représentait je ne sais plus quel drame imité de l'allemand. Pendant l'un des entr'actes, qui sont ordinairement assez longs sur notre théâtre, je m'approchai d'un vieil amateur de ma connaissance. Cet homme, grave et silencieux de son naturel, daigne parfois se dérider ; il cause volontiers avec moi ; et comme je l'écoute, que j'applaudis à ses contes, et ne le contredis jamais, il me trouve de fort bonne société. Vous paraissez préoccupé, lui dis-je, en le voyant les yeux fixés sur la barrière de l'orchestre, le pommeau de sa canne contre la bouche et dans l'attitude d'un romantique qui cherche une idée. — Vous l'avez deviné. Je faisais dans ce moment une singulière remarque : c'est qu'il y a précisément soixante-cinq ans aujourd'hui que je fus à la comédie pour la première fois. — Je ne croyais pas que le théâtre existât depuis si

longtemps à Genève. — Non, sans doute, mais vous êtes comme la plupart de vos concitoyens, vous ne connaissez point l'histoire de votre pays : elle vaudrait cependant la peine d'être apprise; je puis même vous assurer que l'article du théâtre n'en serait pas le chapitre le moins piquant. Il me prend fantaisie de vous le faire connaître. Allons au café ; et pendant que les lieux communs ampoulés, les sentences ronflantes, l'adultère, l'inceste, le fer et le poison, charmeront les loges et le parterre, nous viderons un cruchon, et je vous conterai *ma petite drôlerie*. J'acceptai : on nous servit sur une petite table, et, placés vis-à-vis l'un de l'autre, l'amateur octogénaire prit la parole.

Je vous ferai grâce, me dit-il, de l'origine et du progrès des jeux scéniques à Genève, pendant le moyen âge : ces jeux furent les mêmes ou à peu près les mêmes partout; au reste, si vous voulez avoir quelques détails sur la manière dont ils étaient exécutés dans cette ville, vous pouvez consulter l'*Almanach genevois* de l'année dernière. Vous y trouverez un article de l'auteur du *Glossaire* sur ces matières, et pourrez vous faire une idée des mystères, des soties et autres parades qui faisaient les délices de nos aïeux.

Ces pieuses farces cessèrent lors de notre séparation de l'église romaine. Nos réformateurs proscrivirent ces jeux en plein vent, qu'ils regardaient comme impies et scandaleux. Cet esprit de rigorisme se maintint à Genève; et depuis 1535 à 1750, il n'y fut question ni de comédie, ni de comédiens.

Cependant, à cette dernière époque, les ouvrages des philosophes du dix-huitième siècle commençaient à se répandre parmi nous. Un journal littéraire parut à Neuchâtel. On y faisait l'analyse des pièces nouvelles jouées à Paris; on y insérait des vers. Nos jeunes gens s'empressèrent d'y consigner leurs essais poétiques. La presse étant libre à Genève, on y imprimait ce qui ne pouvait se mettre au jour dans les Etats voisins. Les œuvres de Voltaire étaient dans cette catégorie : elles furent lues et goûtées. Son théâtre surtout enchanta ceux de os concitoyens qui avaien t assez d'instruction pour bien apprécier les beautés d'*Œdipe*, de *Zaïre*, de *Mérope*, et de *Mahomet*. Bientôt l'enthousiasme gagna la bonne compagnie. On établit de petits théâtres de société, et la comédie y fut jouée au grand scandale des gens sévères, qui crurent voir dans ces délassements d'un nouveau genre le présage de la ruine des mœurs et de la liberté.

A cette époque quelques comédiens de campagne parcouraient nos environs. Semblables aux acteurs du roman comique, ils donnaient des représentations tantôt dans un fenil à Carouge, tantôt dans une grange à Châtelaine. Ces représentations étaient assez suivies par le peuple genevois; mais de là à pouvoir établir un théâtre dans la ville, l'intervalle était immense.

Voltaire essaya de le franchir. Cet homme célèbre, à son retour de Berlin, vint habiter le canton de Vaud; il résida quelque temps au château de Prangins; puis, désirant se rapprocher d'une ville où l'on imprimait ses ouvrages, et dans laquelle il avait des admirateurs, il acheta la campagne des *Délices* et s'y établit en 1755.

Son premier soin fut d'y faire bâtir un théâtre, et d'appeler aux représentations de ses pièces l'élite de la société genevoise. Le conseiller Tronchin, auteur d'une tragédie de *Marie Stuart*, y joua le rôle de Gengis. MM. Cramer, de Constant, le fils du général de ce nom, et d'autres citoyens de haut parage, figurèrent sur ce théâtre avec le duc de Villars, La Harpe et Chabarron. Le Kain et la Clairon vinrent y faire briller leurs talents. Mmes Rilliet et Cramer ne dédaignèrent pas d'y seconder Mme Denis, qui, dans les rôles de *Zaïre* et de *Mérope*, surpassait Gaussin et Duménil, du moins si l'on en croit son oncle. Je n'ai point connu Duménil ni Gaussin, mais leur réputation me paraîtrait fort exagérée, si l'opinion de Voltaire était fondée sur la vérité. Rien de plus médiocre que le talent de Mme Denis. Il n'en était pas ainsi de Mme La Harpe, jeune et jolie personne, que je vis depuis à Ferney, et qui me parut mériter tous les éloges du patriarche. Jamais on ne jouera *Zaïre* avec plus de naturel, de grâce et de sensibilité.

L'engouement pour le spectacle des Délices était à son comble parmi nos gens du bon ton. On en peut juger par ce passage d'une lettre

de Voltaire : « Nous avons fait pleurer presque tout le Conseil de Genève. La plupart de ces Messieurs étaient venus à mes Délices; nous nous mîmes à jouer *Zaïre* pour interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus de larmes, jamais les calvinistes n'ont été si tendres. » Quelque temps après il écrivait encore : « Dieu soit loué ! tout va bien : j'ai corrompu le Conseil et la république. »

Toutefois les choses n'allaient point aussi promptement qu'il l'aurait désiré. Les partisans de la comédie à Genève éprouvaient des obstacles, principalement de la part du clergé. Voltaire entra en correspondance avec quelques membres de ce corps, les flatta, les attira chez lui, et se crut assez fort pour frapper ce qu'il appelait le coup de grâce. D'Alembert fut mandé aux Délices. Il y vint sous le prétexte de consulter Tronchin, et dans la réalité pour s'entendre avec Voltaire et les amateurs genevois sur les moyens à prendre pour arriver à leur but. De ces conférences naquit le fameux article *Genève*, de l'Encyclopédie, lequel parut à Paris comme étant l'ouvrage du seul d'Alembert, fit beaucoup de bruit, et produisit un effet absolument contraire à celui qu'on avait espéré. Le Consistoire s'alarma; les bourgeois virent le piège qui leur était tendu. On en vint à blâmer les représentations théâtrales sur le territoire genevois; on signala les personnes qui s'y rendaient comme de mauvais citoyens; enfin, la lettre de J.-J. Rousseau sur les spectacles parut, et, tombant comme une bombe dans le camp ennemi, le réduisit au silence et dispersa les acteurs et les amateurs.

Voltaire, contraint de transporter la scène à Ferney, ou dans le château de Tourney, terres qu'il avait acquises depuis peu, en conçut un dépit mortel. Il voua la haine la mieux conditionnée à Jean-Jacques, et chacun sait avec quelle affection il remplit ce vœu. D'Alembert répliqua. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'entortillage et se termine par une petite méchanceté. Marmontel et La Harpe combattirent pesamment le philosophe genevois. Favard le mit sur la scène dans la *Parodie au Parnasse*, pièce assez piquante. Il n'y eut si mince auteur qui ne se crût dans l'obligation de lui donner un coup de patte; mais, de tout le papier noirci sur ce sujet, il n'est resté dans la mémoire des hommes que l'admirable lettre de Jean-Jacques, et, malheureusement, les injures de Voltaire.

Le patriarche ne perdit point courage; pour peloter en attendant partie, il voulut établir une troupe comique, en permanence à Carouge. Il écrivit à cet effet au marquis de Chauvelin, alors ambassadeur de France à Turin, pour le prier d'obtenir du roi de Sardaigne l'autorisation nécessaire. L'ambassadeur réussit : la troupe fut installée, et Voltaire eut la double satisfaction de voir jouer ses pièces à Carouge, et d'y attirer le public genevois.

Cette période (1761 à 1765) fut peu remarquable. Néanmoins le goût de la comédie fit chez nous des progrès, et gagna la partie industrieuse de la nation. On alla même jusqu'à travailler pour la scène. De jeunes poètes firent réciter leurs vers sur le théâtre. Quelques prologues, quelques pièces à tiroir y furent représentés, sans que les auteurs, toutefois, se fissent connaître. Ce fut un homme grave, M. Marcet de Mézières, qui, le premier, parut dans l'arène la visière haussée. Il fit jouer et imprimer *Diogène à Carouge*, bambochade qui ne réussit pas mieux à la représentation qu'à la lecture, et jeta quelque peu de ridicule sur son auteur.

Des scènes d'un autre genre se passaient à Genève. La condamnation de l'*Emile*, le décret rendu contre Rousseau, excitèrent des rumeurs parmi les bourgeois, qui trouvaient un peu étrange qu'on fît brûler la *Confession de foi du Vicaire*, tandis qu'on permettait l'impression et la vente de l'*Epître à Uranie* et de la *Pucelle*. Les esprits s'aigrirent : des questions abstruses vinrent compliquer et embrouiller la discussion; on ne s'entendit plus. Le Conseil en référa aux puissances garantes, et réclama leur intervention; Voltaire voulut pacifier les choses, et ne réussit qu'à s'attirer la haine d'un parti et la défiance de l'autre. L'auteur de l'*Ingénu* ne comprenait pas trop ce que c'était qu'un *droit négatif*, auquel le Conseil prétendait, et que lui refusait la bourgeoisie; mais présumant que ce droit, espèce de *veto absolu*, ne pouvait être exercé convenablement par aucun des corps de l'Etat, il imagina de le donner au roi Très-Chrétien, qui serait ainsi de

venu le modérateur de la République. Il imagina encore d'appuyer ce droit par une garnison française, qui aurait été permanente à Genève. Ce projet lui souriait. Une garnison française à Genève y conduisait naturellement une troupe comique : tous ses vœux se trouvaient comblés. Il fit part de ce plan ingénieux au duc de Praslin, au comte d'Argental, à Thiriot : il en sollicita vivement l'exécution; mais on lui fit observer que son zèle n'était pas selon la science; que les cantons de Zurich et de Berne pourraient trouver cet arrangement par trop poétique; et l'on ajouta qu'il fallait prendre patience et laisser agir le temps.

La médiation fut donc appelée. M. Beauteville, ambassadeur de France, à Soleure,

> ..... Ce digne chevalier,
> Ange de paix comme vaillant guerrier,

vint à Genève pour arranger les affaires, de concert avec les députés suisses. L'ange de paix, que nos concitoyens, forts sur le quolibet, eurent bientôt nommé M. de *Brouilleville*, désira qu'une troupe comique fût installée à Genève, prétendant qu'il n'était pas de la dignité d'un plénipotentiaire français d'aller prendre du plaisir à Carouge. Le résident, M. de Monpéroux, appuya cette demande, à laquelle le Conseil ne répugna point d'adhérer. On mit sur-le-champ la main à l'œuvre, et l'on construisit à la hâte un théâtre en bois, à peu près à la place où se trouve celui que nous voyons aujourd'hui. Cette érection, qui fut le triomphe d'un parti, ulcéra l'autre, et dépopularisa l'ambassadeur; aussi le projet qu'il présenta au Conseil Général, au nom des médiateurs, fut-il rejeté tout net, le 15 décembre 1766. L'ange de paix fulmina une protestation, et sortit furieux de la ville. Le ministre Choiseul, indigné de l'audace des bourgeois, résolut de les punir. Des troupes furent envoyées dans les environs de Genève; on établit un cordon rigoureux. Les représentants qui se trouvaient en France reçurent l'ordre d'en sortir. On refusa des passeports à ceux que leur commerce y appelaient. L'entrée des grains, des combustibles, fut interdite. Enfin, le ministre, pour couler à fond la République, fit creuser un port à Versoix, et tracer le plan d'une nouvelle ville, qui devait bientôt éclipser notre cité. Mais tout ce qui est violent ne dure pas. On représenta à Son Excellence qu'en agissant de la sorte on punissait amis et ennemis; que son système de prohibition ne servait qu'à enrichir des contrebandiers; que l'injustice de ces mesures les faisait éluder, et que c'était déployer trop de rigueur pour faire triompher la comédie et le droit négatif. *(A suivre.)*

CHRONIQUE GENEVOISE

M. Jaques-Dalcroze a eu l'idée excellente de nous faire faire une petite excursion rétrospective au 18e siècle. Avec un courage artistique digne d'éloge, il a fait étudier à la Société de chant du Conservatoire la tragédie de Rameau, *Hippolyte et Aricie*, dont le sujet, on le sait, est emprunté à la mythologie. Jean-Philippe Rameau, le plus grand compositeur dramatique de son temps (1683-1764), continuateur de Lully et précurseur de Glück est d'une importance extrême dans l'école classique française. Claire, simple et visant toujours à la justesse de l'expression, la tragédie d'*Hippolyte et Aricie* contient des chœurs remarquables parmi lesquels il faut citer ceux des divinités infernales d'une grande vérité de déclamation. Les différents airs d'*Aricie* (Mme Vautier), d'*Hippolyte* (M. Henry, ténor), de *Thésée* (M. Vautier, baryton), sont pour la plupart très beaux et d'un contour mélodique noble et supérieurement inspiré. On sait qu'un des mérites de Rameau est d'avoir su se débarrasser de l'ornementation surabondante du style italien, d'avoir enrichi l'harmonie et d'avoir commencé à colorer l'instrumentation.

Les œuvres complètes de Rameau, avec nombreuses notes historiques, techniques et bibliographiques, sont actuellement en cours de publication sous la direction de St-Saëns (chez A. Durand et fils). M. Jaques-Dalcroze a fait accompagner les chœurs et les solistes au piano d'après la partition arrangée par Vincent d'Indy. Mlle Paris, la pianiste, s'est montrée tout à fait à la hauteur de sa tâche difficile. Un petit orchestre à cordes, formé par des élèves du Conservatoire, jouait les menuets, rigaudons, intermèdes et autres petites pièces.

Hippolyte et Aricie n'avait été jouée qu'une fois en 1732 et ses tendances trop libres (!!) avaient fait crier beaucoup de traditionnalistes. Après un repos de 170 ans, elle a revu le jour